

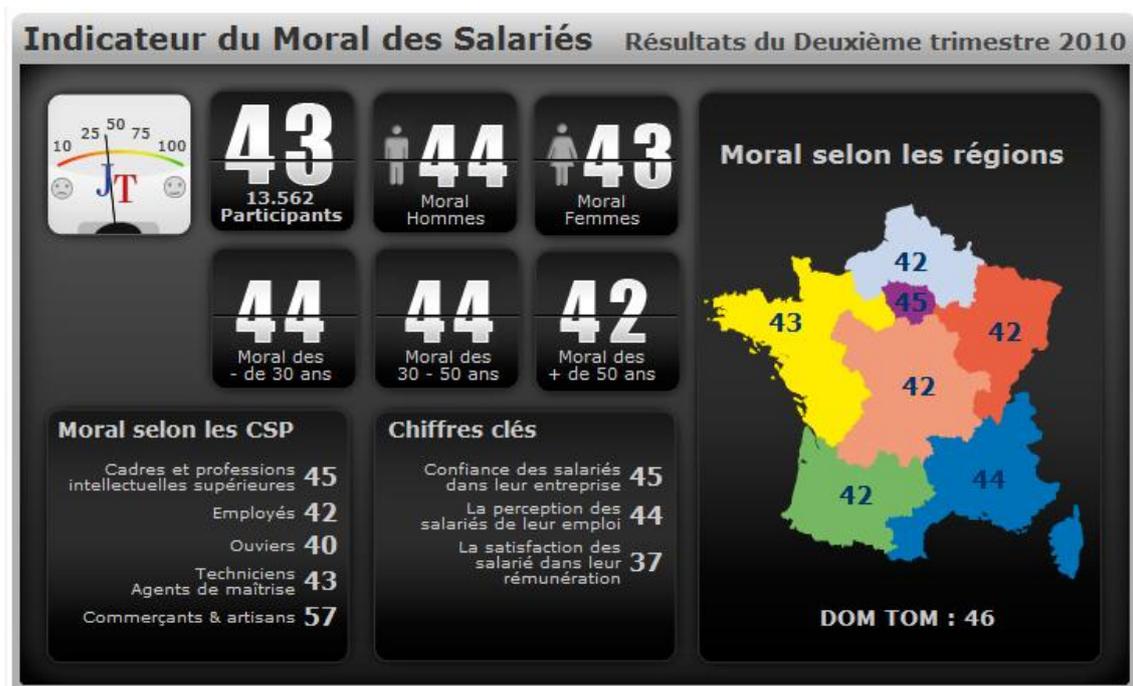


Indicateur du moral des salariés 2^{ème} trimestre 2010



[L'étude dans son intégralité ici](#)

Le regain de moral des salariés se confirme ... très légèrement !



Paris, le 15 juin 2010 – Juritravail, leader en ligne, de l'information juridique et pratique en droit du travail, dévoile les résultats de l'« *Indicateur du moral des salariés* » pour le 2^{ème} trimestre 2010. Cet indice trimestriel, lancé en janvier 2009, mesure la satisfaction des salariés du privé dans leur entreprise, leur emploi et leur rémunération ainsi que leur degré de confiance en l'avenir.

Cette étude, menée auprès de **13.562 participants**, révèle que la hausse du moral des salariés, observée au 1^{er} trimestre dernier, se confirme au 2^{ème} trimestre (**43.24** sur une échelle de 100, soit **+ 0,24 point**).

Le 1^{er} trimestre 2010 avait été marqué par une nette hausse du moral (**43 contre 40 au 4^{ème} trimestre 2009**). En conséquence, cette hausse s'apparente plus à un état stationnaire, l'indice de moral n'ayant, en effet, pas encore regagné celui du 2^{ème} trimestre 2009, il y a exactement un an (**44.29**).

L'entreprise reprend peu à peu du galon ... Bien qu'encore non majoritaires, les salariés sont de plus en plus nombreux à considérer leur entreprise et avoir une bonne image d'elle

(**47%**, + **2 points**). **57%** sont également confiants dans sa solidité financière, et même **64%** chez les moins de 30 ans (+ **de 4 points**), habituellement plus optimistes que leurs aînés.

Pas d'inquiétude pour son emploi mais attention en cas de chômage ... Les salariés ne sont pas inquiets pour leur emploi dans les six prochains mois (à **61%**, + **1 point**) mais en revanche appréhendent vivement une situation de chômage. **55%** doutent de leurs capacités à retrouver du travail rapidement (+ **2 points**), **75%** chez les salariés de plus de 50 ans (Inquiétude justifiée par leur situation sur le marché du travail).

Des conditions de travail inégalement perçues mais en légère amélioration ... Seuls **42%** de l'ensemble des salariés sont satisfaits de leurs conditions de travail, soit un peu plus d'un tiers; c'est **5 points** de plus qu'à la fin de l'année 2009 mais encore **8 points** de moins qu'il y a 12 mois, au deuxième trimestre 2009 ...

On notera un écart de **16 points** entre les cadres et les ouvriers; **48%** de satisfaction chez les premiers contre **32%** chez les seconds, ces derniers enregistrant pourtant une hausse de **3 points**.

Le poids du stress pèse toujours très lourd chez l'ensemble des salariés (**74%**), et toujours un peu plus chez les femmes (**77%**). La couverture médiatique d'un certain nombre d'affaires liées au stress dans l'entreprise a probablement contribué depuis plus d'un an à un tel ressenti.

Le management subit toujours de vives critiques ... L'absence de reconnaissance de la part de l'encadrement est toujours durement ressentie par les salariés. **67%** ne se sentent pas reconnus par leur hiérarchie dans leur travail, et même **78%** chez les ouvriers.

Fait notable chez les cadres : l'appréciation du management par les cadres s'était beaucoup dégradée à la fin de l'année 2009 (**63%** ne se sentaient pas reconnus). Depuis, ils retrouvent peu à peu la confiance perdue et sont presque la moitié à s'estimer reconnus par un supérieur hiérarchique.

Les ouvriers sont de plus en plus gagnés par la résignation et le découragement, mais ce ne sont pas les seuls ... En ce deuxième trimestre 2010, les ouvriers n'ont jamais été aussi peu enthousiastes : seuls **3%** s'avouent motivés dans l'exercice de leurs fonctions, contre **6%** il y a exactement 1 an. Parallèlement aux **30%** qui s'estiment encore impliqués dans leur travail, le découragement et surtout la résignation a gagné quasiment la moitié des ouvriers (au total **49%**, contre **42%** au deuxième trimestre 2009).

Quant aux cadres, s'ils restent **51%** à déclarer leur motivation et leur implication, ils ont perdu **8 points** par rapport au début de l'année 2009, laissant la part belle à l'indifférence, la résignation ou encore le découragement (**49%**).

L'ensemble des salariés ont fait une croix sur une promotion au cours des 12

prochains mois ... Ils sont **84%** (**89%** chez les ouvriers) à penser qu'ils n'auront certainement ou probablement pas de promotion au cours des 12 prochains mois. La part de salariés « convaincus qu'ils n'auront pas de promotion » est en constante progression depuis le premier trimestre 2009.

Ces chiffres s'expliquent très probablement par les déclarations de gel de salaire de 82% des dirigeants d'entreprise en 2009 et d'absence encore aujourd'hui de reprise de croissance.

L'étude complète est disponible sur :

<http://www.juritravail.com/indicateur-moral-salaries/2eme-trimestre-2010.html#resultats>

Méthodologie de l'enquête

Enquête menée en ligne sur le site www.juritravail.com auprès de 13.562 salariés du 9 mars au 17 mai 2010. Les personnes interrogées ont été invitées par e-mail à se connecter sur le questionnaire. Les réponses recueillies ont été ensuite traitées et analysées. Ces données sont ajustées par pondération afin de représenter (au plus près) la population active française, selon la méthode de calage sur marge. La marge d'erreur est de 5%, et la précision de 0,37%. Enquête JuriTravail réalisée en collaboration avec la Société Allstat (www.allstat.fr).

A propos de Juritravail

Juritravail.com est édité par le Centre de ressources interactif spécialisé dans la production de contenu sur le droit du travail. Le Centre est composé d'une équipe éditoriale d'avocats et de juristes expérimentés. Il a pour mission d'apporter des réponses claires et directes aux questions que se posent les salariés et les employeurs sur leurs droits et obligations professionnelles.

[Juritravail](http://www.juritravail.com) propose une actualité juridique riche, des dossiers thématiques de questions-réponses, des modèles de contrats ou lettres types. Ces outils opérationnels mis à disposition des salariés et des employeurs facilitent la compréhension de leurs droits dans l'entreprise.

Contact Presse : Sophie Peyrot, 01 55 79 90 52, peyrotsophie@gmail.com

[L'étude dans son intégralité ici](#)